

Nantes, le 17 janvier 2018

Biennales Internationales du Spectacle La Région des Pays de la Loire toujours plus engagée pour le spectacle vivant

De nouveaux dispositifs de la stratégie culturelle régionale lancés en 2018

A l'occasion des Biennales Internationales du Spectacle qui se déroulent les 17 et 18 janvier à la Cité des congrès de Nantes, la Région des Pays de la Loire partenaire de ce rendez-vous professionnel incontournable pour le monde du spectacle vivant et de la culture, sera présente avec un stand d'information (n°39-40) et présentera 5 dispositifs issus de la nouvelle stratégie culturelle votée en juin 2017. Le stand régional accueillera également Oz, la Coopérative des métiers culturels et créatifs en Pays de la Loire.

En adoptant sa nouvelle stratégie culturelle, la Région a réaffirmé un certain nombre de priorités parmi lesquelles l'attention aux territoires et aux publics ainsi que la prise en compte des enjeux d'innovation et de visibilité. « *La richesse de la création artistique et culturelle constitue notre bien commun et contribue à la vitalité et à l'unité de nos territoires. La culture n'est pas un accessoire mais bien une nécessité pour rassembler les ligériens et faire rayonner les Pays de la Loire* » rappelle Laurence Garnier, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de la culture. Cinq dispositifs transversaux, ouverts à toutes les disciplines, sont ainsi lancés par la Région dès cette année 2018 et présentés à l'occasion des BIS :

- **Fonds de développement culturel territorial** : pour encourager les initiatives culturelles innovantes et apporter de l'ingénierie culturelle, prioritairement en territoire rural.
- **Aide à la résidence artistique territoriale** : pour soutenir l'accueil d'artistes/auteurs en résidence, dans le cadre de projets culturels en lien avec la population et les acteurs d'un territoire.
- **Aide aux pratiques innovantes en matière de médiation culturelle** : pour encourager les expérimentations de projets et la création d'outils innovants dans le domaine de la médiation.
- **Aide à la mobilité** : pour contribuer au déplacement des artistes et acteurs culturels ligériens dans des manifestations et lieux de visibilité nationaux ou internationaux.
- **Appel à projets ARTEX - art, technologie, expérimentation** : pour favoriser des créations artistiques intégrant une innovation technologique ou sociale en lien avec une entreprise ou un laboratoire de recherche en Pays de la Loire.

Par ailleurs, Laurence Garnier, Vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de la culture, et Régine Catin, conseillère régionale seront présentes sur des temps forts des BIS :

- **Atelier « Présentation de l'étude Emploi et formation dans le secteur culturel » Mercredi 17 janvier de 10h45 à 11h45**, Intervention de Régine Catin.
- **Table ronde « Faire ensemble en région : Etat, collectivités et acteurs à l'épreuve de la diversité et du renouvellement des modes de gouvernance » Mercredi 17 janvier de 15h45 à 17h**, Intervention de Laurence Garnier

Rappel : une nouvelle stratégie culturelle régionale au service des territoires, des acteurs, et des publics.

Adoptée en juin 2017, la nouvelle stratégie culturelle a été bâtie en concertation avec les acteurs du territoire, pour les accompagner dans leur désir de créer et de participer au développement culturel social et économique des Pays de la Loire.

Elle répond à une triple promesse :

- l'enracinement, avec un accès de la culture pour tous sur tous les territoires
- le développement, avec le soutien aux acteurs et aux filières culturelles
- le rayonnement, pour des pratiques culturelles tournées vers le 21ème siècle

« *Irriguer tous les territoires, servir tous les publics, accueillir les artistes, favoriser les hybridations artistiques et technologiques, innover pour créer et transmettre, proposer l'excellence pour tous : telle est notre nouvelle ambition pour la Région* » précise Laurence Garnier.

Plus d'infos sur www.culture.paysdelaloire.fr

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache -nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16